

des chances maximums qu'ils offrent au Canada d'affirmer ses moyens et de mettre en valeur ses ressources:

- 1) contribuer au développement économique et social;
- 2) travailler à mettre fin à la course aux armements;
- 3) promouvoir le maintien de la paix et la pacification par les Nations Unies;
- 4) établir un dialogue effectif avec les gouvernements de l'Afrique sur les problèmes de l'Afrique méridionale;
- 5) établir un dialogue effectif avec la République populaire de Chine;
- 6) Prendre des mesures pour empêcher la détérioration du milieu humain;
- 7) encourager la coopération internationale dans l'utilisation pacifique des systèmes à satellites;
- 8) encourager la coopération internationale dans l'utilisation du lit des mers au delà des limites de la juridiction nationale;
- 9) encourager le respect des droits de l'homme, y compris l'adhésion aux diverses conventions des Nations Unies et le respect de ces conventions;
- 10) contribuer au développement progressif et à la codification du droit international;
- 11) donner du Canada l'image d'un pays bilingue dans le cadre des Nations Unies;
- 12) contribuer au développement institutionnel des Nations Unies en tant que centre où s'harmonisent les efforts des nations.

L'étude contient des recommandations sur la manière dont le Canada pourrait poursuivre les objectifs susmentionnés en faisant cause commune avec d'autres pays